



BOUSBOTTE

37 rue Battant – 25 000 - BESANÇON
Association Loi 1901 créée en 1895
Agrément J & S 643 du 08 janvier 1920
www.bousbotte.fr



PRESIDENT : Jean-Paul LAMBLIN
18 B, rue Fontaine Ecu - 25 000 – BESANÇON
03 81 83 07 83 - lamblin.jeanpaul25@orange.fr

RESPONSABLE GYM FILLE : FOURNERET Fabienne
bousbotteassociation@orange.fr

SAISON 2026/2027

SECTION PRIM GYM

Pour qui ? Section PRIM GYM ouverte aux enfants né(e)s en 2021 2022 2023
Quand ? **1 entraînement par semaine, les mercredis de 17h15 à 18 h 15**
Où ? Gymnase Sainte Famille – 33, rue Brulard 25 000 BESANÇON
Comment ? Tenue adaptée : legging, tee-shirt ou justaucorps, short, pieds nus/chaussons de gymnastique, cheveux attachés – PAS DE TENUE DE VILLE –
Remarque : Pas de compétition pour cette section, tee-shirt du club obligatoire
Cotisation annuelle pour cette section 130.00 euros pour la saison dont 10 euros pour le tshirt du club

SECTIONS POUSSINES & JEUNES POUSSINES

Pour qui ? JEUNES POUSSINES Section ouverte aux filles nées en 2019 et 2020
POUSSINES Section ouverte aux filles nées en 2018 et 2017
Quand ? **2 entraînements par semaine, les lundis de 17h45 à 19h30**
Les mercredis de 17h15 à 19h15
Où ? Gymnase Sainte Famille – 33, rue Brulard 25 000 BESANÇON
Comment ? Tenue adaptée : legging, tee-shirt ou justaucorps, short, pieds nus/chaussons de gymnastique, cheveux attachés – PAS DE TENUE DE VILLE –
Remarque : **Compétitions obligatoires pour cette section, tenue du club obligatoire**

INSCRIPTIONS

Mercredi 02 septembre 2026 – 17h15

Gymnase Sainte Famille – 33, rue Brulard 25 000 BESANÇON

REPRISE DES ENTRAÎNEMENTS

Lundi 7 septembre 2026 – 17 h 45

Gymnase Sainte Famille – 33, rue Brulard 25 000 BESANÇON

COTISATIONS

COTISATION ANNUELLE	ADHESION	EQUIPEMENTS
pour 1 gymnaste	200 €	Pour toute primo inscription, - Toute section (hors Prim Gym), 127 € supplémentaires, correspondant à la tenue de compétition*. - La section Prim Gym sera ouverte sinon nous avons 8/10 inscriptions
pour 2 gymnastes	340 €	
pour 3 gymnastes	480 €	
pour 4 gymnastes	640 €	

* Tenue en vente au club uniquement : justaucorps 82 €, chouchou 5 €, veste 35 €, tee-shirt 10 €.

- Cotisation payable à l'inscription, règlement en espèce ou par chèque (possibilité d'établir plusieurs chèques) à l'ordre de BOUSBOTTE, CHEQUES VACANCES acceptés.

Pour les CE qui prennent en charge une partie ou la totalité de la cotisation, attestation délivrée sur demande auprès de Marie-France JUNOD.

AIDES A LA LICENCE :

- **TICKETS LOISIRS SPORT** : pour les 6 à 11 ans domiciliés à Besançon et scolarisés dans le primaire (maternelle et élémentaire) → **faire la demande auprès du CCAS de votre quartier**
- **PASS'SPORT** : pour les jeunes âgés de 14 à 17 ans révolus qui bénéficient de l'allocation de rentrée scolaire (ARS), les enfants et adolescents de 6 à 19 ans en situation de handicap, dont la famille perçoit l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH), les jeunes de 16 à 30 ans bénéficiaires de l'allocation aux adultes handicapés (AAH) et les étudiants boursiers de moins de 28 ans qui sont bénéficiaires d'une aide annuelle du CROUS → **n° allocataire CAF et code alpha numérique à fournir**

DOSSIER D'INSCRIPTION A FOURNIR

- Fiche d'inscription avec autorisation parentale et acceptation du règlement intérieur
- Certificat médical ou questionnaire de santé
- Païement de cotisation annuelle et règlement de l'équipement le cas échéant

Afin d'accéder aux entraînements, le dossier d'inscription devra être COMPLET.

Pour les nouvelles gymnastes, un essai est autorisé à condition de fournir un certificat médical.

La BOUSBOTTE est une Association affiliée à la Fédération Sportive et Culturelle de France (FSCF) et que celle-ci est d'obédience chrétienne.

Pour contacter les responsables de nos différentes sections :

<https://bousbotte.fr>

NOS ACTIVITES



BIEN-ETRE

DANSE COUNTRY

GYMNASTIQUE FEMININE

GYM FORM'

RANDONNEE

SCRAPBOOKING

CRDCHET

TENNIS DE TABLE